

INTERPELLATION URGENTE

Auteur Manfred Schmid, CVPO
Objet La Fête fédérale de tir 2015 aura-t-elle lieu à Viège/Rarogne?
Date 08.09.2014
Numéro 3.0148

Actualité de l'événement

Article paru dans le Walliser Bote du 3 septembre 2014
L'organisation de la Fête fédérale de tir 2015 est compromise.

Imprévisibilité

Jusqu'ici, aucun élément ayant trait aux difficultés d'organisation n'est encore parvenu jusqu'au public.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

L'annulation de la manifestation occasionnerait un dégât d'image que le Valais ne peut pas se permettre.

Suite à un article de presse et à diverses demandes faites auprès des cercles concernés, nous considérons l'organisation de la Fête fédérale de tir 2015 à Viège/Rarogne comme compromise.

En tant que propriétaire de différents biens immobiliers dans le secteur des stands de tir prévu, le canton du Valais est indirectement impliqué dans les conflits qui opposent la commune de Rarogne et le Groupe de vol du Haut-Valais.

Nous estimons qu'il est urgent que le Conseil d'Etat agisse en tant que médiateur entre les parties concernées.

En cette année commémorative 2015 pour notre canton, nous ne pouvons pas nous permettre de renoncer à un événement aussi unique que la Fête fédérale de tir.

Conclusion

Ce dossier appelle donc une réaction immédiate de la part du Conseil d'Etat. Nous demandons au Conseil d'Etat d'intervenir en tant que médiateur auprès des parties en conflit et de chercher des solutions permettant de garantir l'organisation de la Fête de tir.